



Trop perçu caf, comment faire pour continuer...

Par **binche**, le **29/09/2014** à **15:37**

Bonjour. J'ai été contrôlée par les agents assermentés et j'ai des problèmes car d'après eux j'ai fraudé la CAF. Ok j'ai reconnu mon erreur, je dis bien que je vais rembourser la somme que j'ai trop perçue, je le regrette sincèrement car un plus j'ai voulu signaler mon changement de situation bien avant tout ça et j'avais commencé de me renseigner auprès de mon conseiller pour savoir comment faire et hop là ça avait tombé au juste au moment quand mes prestations étaient déjà bloquées...la panique totale, je savais plus quoi faire et voilà....maintenant j'aimerais savoir comment faire, déjà moi j'étais séparé de mon mari depuis 2009 et il avait sa vie moi j'avais la mienne...pour les enfants il était toujours présent. Moi j'ai travaillé pas et il y a un peu plus que 1 an et demi que j'ai trouvé le travail et j'ai commencé ma vie, bien.....mais petit à petit je me suis rapproché de mon ex. sans vouloir mais ça arrive. Je signale que j'ai trois enfants qui sont déjà grands et j'ai vraiment pas fait la séparation pour avoir de l'aide. J'ai juste voulu faire ma vie. Là je suis avec mon mari et tout va pour le mieux mais pour la CAF je ne pas signaler ma vie avec mon mari à temps et là il va me réclamer tout les années de séparation (peut-être) moi j'ai reconnu que on se voit régulièrement il y a 2 ans mais pas 5...que faire? Je suis désespérési quelqu'un peut me direje sais plus où donner la tête. Je veux seulement avoir de la paix!

Par **moisse**, le **29/09/2014** à **16:28**

Bonsoir,
Vous n'aurez pas la paix.
Vous avez fraudé la CAF en indiquant des fausses déclarations de revenus. La CAF va rétablir vos droits et répéter les versements indus.